



Charte Informatique

Article 1 :

Je m'engage à respecter les règles et notamment suivre les indications suivantes :

- ✓ Agir sous ma véritable identité, les pseudonymes sont exclus
- ✓ Ne pas modifier ou de détruire des informations ne m'appartenant pas
- ✓ Installer, si nécessaire, des **logiciels originaux**. Ne pas installer des logiciels sans licence ou en faire des copies.
- ✓ Ne pas accéder à des informations appartenant à d'autres utilisateurs sans leur autorisation.
- ✓ Ne pas interrompre le fonctionnement normal des ordinateurs.

Article 2 :

- ✓ Je m'engage à prendre soin du matériel et des locaux informatiques mis à ma disposition.
- ✓ J'informe un responsable de toute anomalie constatée.

Article 3 :

- ✓ Je dois quitter mon poste de travail en fermant mes documents ouverts.



Charte Internet

L'accès à Internet est un droit dans le cadre d'un projet pédagogique de la classe.

Un certain nombre de règles doit être respecté :

- 1 L'usage d'**Internet** est réservé aux **recherches documentaires dans le cadre d'un travail** réalisé en classe.
2. L'accès en libre-service, à des fins de loisirs, n'est pas autorisé.
3. Toute consultation doit se faire en **présence d'un adulte** de l'équipe pédagogique.
4. Le téléchargement de documents ou de fichiers est possible mais le **téléchargement** et l'installation de **logiciels** sont **interdits**.
5. L'usage de **supports amovibles** personnels **n'est pas autorisé** pour éviter les virus.

Je m'engage à respecter les règles juridiques : respect d'autrui, respect des valeurs humaines et sociales, et ne pas consulter ou diffuser des documents présentant un caractère injurieux, raciste, violent...

Je m'engage à respecter la charte Informatique et Internet.

Le directeur de l'école
(Date et signature)

L'élève
(Date et signature)

Les parents ou représentants légaux
(Date et signature)